

Le député Obono se torche le derrière avec les lois des Blancs, démission !

écrit par Marcher sur des oeufs | 25 novembre 2017

Comment un député de la nation peut-il défendre l'indéfendable et vouloir ce qui est interdit par la Constitution ? Bref, les lois des Blancs, le député Obono se torche le derrière avec.

Et en plus la dame est colonialiste et méprisante avec ses frères de couleur. Parce que, tout de même, imaginer que des adultes, ayant fait des études, puisqu'enseignants, aient besoin d'un stage syndical pour "libérer la parole", c'est les considérer comme des enfants". Ils ont accès comme tout le monde aux psys.

Mélenchon doit lui demander de démissionner des Insoumis. Et une procédure doit être lancée contre elle pour qu'elle démissionne de l'Assemblée nationale.

Nique la France, ateliers interdits aux Blancs, défense des antifas brûlant vifs nos policiers dans leur voiture, défense de la Bouteldja, défense des chauffeurs de la RATP qui refusent de prendre le volant après une femme... La coupe est pleine, non ?

Et les autres députés, ils continuent de la saluer, de la recevoir, de lui faire des mamours ?

En attendant, une procédure exceptionnelle pourrait la déchoir de sa nationalité :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/04/le-code-civil-permet-la-perte-de-nationalite-du-depute-obono-et-de-tous-les-francais-traitres-a-la-patrie/>

Allez Méluche, allez Macron : débarrassez-nous de ce chancre !

Christine Tasin

Seule contre tous, la députée insoumise Danièle Obono défend les «ateliers en non-mixité raciale»

::

<https://francais.rt.com/france/45910-seule-contre-tous-deputee-insoumise-defend-ateliers-non-mixite-raciale>

24 nov. 2017

IMG : La députée Danièle Obono

:: <https://cdni.rt.com/french/images/2017.11/article/5a17ecd409fac2c0208b4567.jpg>

Jugeant que c'était un outil pédagogique efficace pour «libérer la parole», la députée de La France insoumise Danièle Obono a défendu les «ateliers en non-mixité raciale», mis en place par Sud Education 93. Une position à rebours de son propre parti.

Vertement critiqués par le ministre de l'Education nationale et de nombreuses personnalités politiques, les «ateliers en non-mixité raciale» – c'est à dire dont sont exclus les blancs – organisés par le syndicat d'enseignants Sud Education 93 ont trouvé leur figure tutélaire.

Sur les ondes de Sud Radio le 24 novembre, la députée de La France insoumise (LFI) Danièle Obono a dit tout le bien qu'elle pensait de l'initiative. «La non-mixité est une pratique qui existe dans beaucoup de mouvements : les mouvements féministes, LGBT», a-t-elle tout d'abord souligné, avant de s'interroger sur les outils à mettre en place pour pouvoir «organiser des débats, échanger et discuter».

Puis, estimant que cette pratique répondait à des «besoins de catégorie», elle a défendu l'importance d'échanger avec «des personnes de confiance qui partagent les mêmes problèmes».

«Dans ce cas-là, c'est plus un outil pédagogique pour pouvoir libérer plus facilement la parole», a-t-elle soutenu.

#GdMatinSudRadio » Pour @Deputee_Obono, « la non-mixité n'est pas dangereuse et existe dans beaucoup de mouvements, @jmblanquer devrait se renseigner ». Retrouvez ici toute son interview → <https://t.co/MDAe2cmgfspic.twitter.com/Dk8HiSXXi5> Sud Radio (@sudradio) 24 novembre 2017

Une position isolée autant sur la scène politique française qu'au sein de son propre parti. Interrogé par LCP le 22 novembre, le député LFI Alexis Corbières confiait ainsi qu'il voulait au contraire que les réunions syndicales soient ouvertes «à tous les syndiqués». «Je ne souhaite pas que l'on mette en place un système où [...] en fonction de la couleur de la peau, on peut se réunir ou pas», avait-il déclaré sans passer par quatre chemins.

« Je souhaite qu'une réunion syndicale soit ouverte à tous les syndiqués. Je suis un universaliste, républicain » @alexiscorbiere#directANpic.twitter.com/dfegjt9hd2- LCP (@LCP) 22 novembre 2017

Un argument également développé par le député Adrien Quatennens sur RTL : «Je suis opposé à l'idée que l'on trie en fonction de la couleur de peau pour assister à une réunion syndicale.»

Le syndicat Sud Education 93 a créé la polémique en ayant prévu d'organiser un stage intitulé «Au croisement des oppressions – Où en est-on de l'antiracisme à l'école ?» en décembre prochain, dans lequel des ateliers se tiendront en «non-mixité raciale». L'organisation syndicale prévoit notamment d'y discuter du «racisme d'Etat», ce qui a poussé le ministre de l'Education à annoncer son intention de porter plainte pour «diffamation».